

DANIEL ESSOO (CEO, MAURITIUS BANKERS ASSOCIATION)

«La sortie de Maurice de la liste noire devrait se faire de manière automatique»

AVEC L'INCLUSION DE MAURICE SUR LA LISTE NOIRE, CE SONT LES BANQUES, QUI COMPTENT POUR 7-8 % DU PIB, QUI ONT, EN FAIT, ÉTÉ LES PLUS AFFECTÉES, CAR LES RESTRICTIONS PESAIENT PRINCIPALEMENT SUR L'ACHEMINEMENT DES PAIEMENTS, SOULIGNE LE CEO DE LA MAURITIUS BANKERS ASSOCIATION.

Après des mois de travail acharné, Maurice a su appliquer avec succès le plan d'action du GAFI. D'où sa sortie de la liste grise. Quel est votre sentiment ?

C'est un sentiment de soulagement et de satisfaction. L'inclusion de Maurice a toujours eu un goût amer pour le secteur bancaire, parce que les banques suivent, en général, des normes plus élevées que les lois locales, et qu'elles faisaient déjà, dans l'ensemble, ce qu'il fallait. L'inclusion de Maurice sur ces listes a créé énormément de travail pour les banques. Le public ne se rend probablement pas compte de l'énorme travail de *Compliance* que les banques ont dû accomplir pour que les paiements de tous les jours passent. Il s'agit maintenant de rester à niveau, et d'éviter de se retrouver de nouveau sur cette liste.

Le président de GAFI, Marcus Pleyer, a salué les efforts de Maurice pour réformer son secteur financier et mettre en place un mécanisme efficace pour mieux lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Est-ce que Maurice peut aujourd'hui fièrement revendiquer son statut de juridiction de substance, et comment cela nous permettra-t-il de nous affirmer comme un centre financier international ?

Il faut effectivement saluer le fait que Maurice est sorti de cette phase en 16 mois – je crois que c'est

la sortie la plus rapide, et le fruit du travail acharné de nombreux fonctionnaires et d'officiers du secteur privé, qui méritent notre appréciation. Pour répondre à votre question, je dirais que la conformité est aujourd'hui une condition sine qua non dans l'univers financier. La transparence est la règle du jeu. Si Maurice veut se maintenir parmi les meilleurs centres financiers, les opérateurs doivent impérativement observer les meilleures pratiques de conformité et activement combattre la criminalité financière.

Il n'y a pas que le remède (soumettre un rapport à la Financial Intelligence Unit quand on constate quelque chose de louche) – il faut aussi gérer les risques de manière professionnelle : avoir un cadre (*framework*) pour le risque, choisir ses clients avec précaution, activement surveiller les transactions. Aujourd'hui, nous avons un cadre légal dernier cri, et des mécanismes de contrôle. Il apparaît maintenant à l'écosystème de fonctionner de manière correcte. Nous sommes déjà un centre financier crédible, mais si nous voulons vraiment jouer dans la ligue des plus grands centres, il faut accentuer de vigilance. C'est l'affaire de tous.

Maintenant que Maurice est sorti de la liste grise du GAFI, quelles sont les procédures qui seront enclenchées au niveau de la Commission européenne pour le «delisting» de Maurice de la liste noire ?

À ce que je comprends, la



sortie de Maurice devrait se faire de manière automatique, car l'Union européenne remet périodiquement sa liste à jour par rapport à celle du GAFI. Je suppose que les autorités mauriciennes prendront contact avec les parties compétentes à Bruxelles, si ce n'est déjà fait. Je crois comprendre que la sortie pourrait s'effectuer dans six à huit semaines. Il faut souligner que l'inclusion sur la liste du GAFI ne comportait aucune sanction, mais la liste de l'Union européenne est, elle, assortie de plusieurs contraintes, qui compliquent les paiements. Une sortie de cette liste est l'enjeu véritable.

Qu'en est-il de la résilience affichée jusqu'ici par le secteur du global business ?

Le secteur du global business a effectivement affiché une grande résilience. Il n'y a pas eu de perte significative de clientèle, et c'est une excellente chose. Mais il n'a pas été le principal secteur impacté. Les banques, qui comptent pour 7-8 % du PIB, ont, en fait,

été les plus affectées, car les restrictions pesaient principalement sur l'acheminement des paiements. Ces complications auraient pu avoir un impact sur les dépôts internationaux des banques (dont environ un tiers proviennent du global business).

Mais le travail soutenu des banques – en particulier des équipes de paiements et de *Compliance* – a maintenu la stabilité. Le secteur bancaire s'est montré extrêmement résilient. Dans l'ensemble, je crois que beaucoup ont été agréablement surpris par cette résilience. Mais tous les secteurs ont été affectés ; à titre d'exemple : les importateurs qui devaient faire des paiements pour honorer leurs commandes, les hôtels qui devaient recevoir des paiements d'étrangers.

Le fait qu'on soit sorti de la liste grise va-t-il inciter les investisseurs qui boudaient à nous faire confiance à nouveau ou faudra-t-il attendre le «delisting» de la liste noire ?

C'est principalement la liste de l'Union européenne qui comporte des difficultés pratiques, mais celle-ci est basée sur la liste du GAFI, dont nous sommes sortis. Donc, je crois que la communauté internationale va considérer que le problème est largement résolu (que nous avons fait ce qu'il fallait). Donc, nous sommes «back in business», mais plusieurs clients attendront la sortie de la liste «noire», comme vous dites, avant de signer de nouveaux contrats.